



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-54387>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-54387**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU GRENOBLE ALPES

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Identifiant de la procédure : 147e06e2-e06a-447b-a602-c099e4c1a09c

Identifiant interne : 2026E171_a_2026E180

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Des échantillons sont à remettre dans cette consultation (cf. article 5.3 du règlement de la consultation)

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33692300 Produits d'alimentation entérale

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Cette procédure concerne également les établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné, tous situés en Isère (pour plus de détails sur les lieux d'exécution, se référer au DCE).

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 464,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire sans minimum avec un montant maximum par période fixé par lot.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 10

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 10

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description : Mélange polymérique standard, normoprotidique pour nutrition entérale adulte

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options :

Description des options : Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/09/2026

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 176,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 88 000 euros H.T. puis fixé à 44 000 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 80 000 euros HT conformément à l'article L. 2152-3 du CCP.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/07/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Montage financier : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.999999E6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description : Mélange polymérique hypercalorique, normoprotidique pour nutrition entérale adulte

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options :

Description des options : Des clauses de reexamen (cf. article 4.5 du CCAP) sont prévues sur ce lot.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/09/2026

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 52,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 114,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 57 200 euros H.T. puis fixé à 28 600 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 52 000 euros HT conformément à l'article L. 2152-3 du CCP.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/07/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Montage financier : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x)

sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.999999E6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description : Mélange polymérique hypercalorique, hyperprotidique pour nutrition entérale adulte

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options :

Description des options : Des clauses de reexamen (cf. article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/09/2026

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 76,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 167,200 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 83 600 euros H.T. puis fixé à 41 800 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 76 000 euros HT conformément à l'article L. 2152-3 du CCP.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/07/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres

Montage financier : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.999999E6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour

excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description : Mélange polymérique hypercalorique, hyperprotidique 2 kcal /ml pour nutrition entérale adulte

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options :

Description des options : Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/09/2026

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 68,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 149,600 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 74 800 euros H.T. puis fixé à 37 400 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 68 000 euros HT conformément à l'article L. 2152-3 du CCP.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/07/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Montage financier : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.999999E6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description : Mélange polymérique pour nutrition entérale de l'adulte souffrant de troubles du transit

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33692300 Produits d'alimentation entérale

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/09/2026

Durée : 24 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 36,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 79,200 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 39 600 euros H.T. puis fixé à 19 800 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 36 000 euros HT conformément à l'article L. 2152-3 du CCP.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/07/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Montage financier : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.999999E6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7

du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description : Mélange semi-élémentaire hypercalorique pour nutrition entérale adulte

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options :

Description des options : Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/09/2026

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour la période initiale (24 mois) fixé à 10 000 euros H.T. puis fixé à 5 000 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 8 000 euros HT conformément à l'article L. 2152-3 du CCP.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/07/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Montage financier : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.999999E6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description : Mélange polymérique pour nutrition entérale pédiatrique, adapté à l'enfant de moins de 1 an

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options :

Description des options : Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/09/2026

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 176,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 88 000 euros H.T. puis fixé à 44 000 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le

budget alloué à cette consultation est de 80 000 euros HT conformément à l'article L. 2152-3 du CCP.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/07/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Montage financier : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.999999E6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description : Mélange semi-élémentaire pour nutrition entérale pédiatrique, adapté à l'enfant de moins de 1 an

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options :

Description des options : Des clauses de réexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/09/2026

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 10 000 euros H.T. puis fixé à 5 000 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 8 000 euros HT conformément à l'article L. 2152-3 du CCP.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/07/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Montage financier : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.999999E6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description : Mélange polymérique pour nutrition entérale pédiatrique, adapté à l'enfant à partir de 1 an

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options :

Description des options : Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/09/2026

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 24,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 52,800 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 26 400 euros H.T. puis fixé à 13 200 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 24 000 euros HT conformément à l'article L. 2152-3 du CCP.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/07/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Montage financier : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x)

sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.999999E6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Fourniture de produits de nutrition entérale et produits diététiques spécifiques pour des établissements du GHT Alpes Dauphiné.

Description : Mélange semi-élémentaire pour nutrition entérale pédiatrique de l'enfant à partir de 1 an

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33692300 Produits d'alimentation entérale

Options :

Description des options : Des clauses de reexamen (article 4.5) sont prévues au CCAP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/09/2026

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La période initiale est fixée à 24 mois à compter du 14 septembre 2026 ou à compter de la date de notification du contrat si postérieure. Le contrat pourra être reconduit tacitement deux fois, par période successives de 1 an. Ainsi, la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 32,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 70,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce besoin est relancé tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec un montant max pour le période initiale (24 mois) fixé à 35 200 euros H.T. puis fixé à 17 600 euros H.T. pour les périodes de reconduction (2x1 an). A noter que le budget alloué à cette consultation est de 32 000 euros HT conformément à l'article L. 2152-3 du CCP.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/07/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres.

Montage financier : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes et des établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné concernés. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.999999E6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour

excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres : CHU GRENOBLE ALPES

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU GRENOBLE ALPES

Numéro d'enregistrement : 26380030200014

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38043

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Service de la commande publique

Adresse électronique : Marches@chu-grenoble.fr

Téléphone : +33 476766859

Adresse internet : <https://www.chu-grenoble.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3006804&orgAcronyme=x7c>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Adresse postale : 2 place de Verdun

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Greffe du Tribunal

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : +33 476429000

Adresse internet : <https://www.grenoble.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 80a8761f-ab96-4170-b53a-88e552ca7b8d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/06/2026 à 11:09

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2026